



FICHE 24 **Tourisme et loisirs: état des lieux, interactions et perspectives**

Messages clés

- En 2019, plus du quart de la dépense touristique dépend de l'attractivité des communes littorales de France métropolitaine (entre 27 et 40 milliards d'euros). Cette dépense crée entre 169 000 et 274 000 emplois sur la totalité du bord de mer métropolitain. La valeur ajoutée (VA) correspondante est comprise entre 13 et 17 milliards d'euros. Après la crise liée au COVID, la fréquentation en 2022 dépasse de 3 % son niveau d'avant crise.
- Le plan de reconquête et de transformation du tourisme (baptisé "Destination France") adopté en 2021 ambitionne de concilier à dix ans les enjeux pour proposer un tourisme durable tout en permettant à la France de rester première destination touristique mondiale.
- La France possède 20 000 km de côtes incluant l'ensemble des Outre-mer. Elle est la première destination mondiale touristique avec 90 millions de touristes étrangers en 2019. Le littoral accueille le quart des nuitées touristiques de France métropolitaine en 2019, l'équivalent de 360 millions de nuitées (63 % de visiteurs français, 37 % de visiteurs étrangers). En Nouvelle-Aquitaine, le tourisme littoral est un enjeu majeur pour la vie des territoires. Il représente 20 % de l'activité économique produite sur l'ensemble des lieux de séjour littoraux métropolitains. La façade maritime est le troisième espace littoral le plus touristique de France. La situation du tourisme post COVID 19 est de retour à la normale. La pression touristique en Nouvelle-Aquitaine exacerbe les enjeux liés à l'artificialisation et la modification des paysages, l'impact environnemental, et la consommation foncière dédiée au détriment d'autres fonciers: résidentiel, activités nécessitant la proximité de l'eau (pêche, conchyliculture), espaces naturels, etc. Pour autant, au regard du poids économique du secteur, la recherche de solutions d'aménagement et de gestion plus durables et de conciliation avec les autres usages est primordiale pour les territoires littoraux.
- En Nouvelle-Aquitaine, État et collectivités du littoral sont engagés ensemble depuis de nombreuses années pour répondre aux défis d'un développement touristique plus durable à travers le GIP Littoral. Depuis 2019, la mise en œuvre de la stratégie « Littoral 2030 : réussir la transition du littoral » permet au partenariat littoral de mener des opérations d'aménagement durable (stations, villes littorales, plages), de gestion de fréquentation, d'activités de plein air et de mobilités dans les espaces naturels, et enfin de gestion de risques naturels. De nombreux autres acteurs concourent également à cette dynamique: Conservatoire du Littoral, ONF, Parcs naturels marins, Grand Site de la Dune du Pilat, Grand site de l'estuaire de la Charente, offices de tourisme, fédérations d'usagers, etc.

1. État des lieux du tourisme et des activités de loisirs

1.1 Au niveau national

La France possède 20 000 km de côtes incluant l'ensemble des Outre-mer. Elle est la première destination mondiale touristique avec 90 millions de touristes étrangers en 2019. Le littoral accueille le quart des nuitées touristiques de France métropolitaine en 2019, l'équivalent de 360 millions de nuitées (63 % de visiteurs français, 37 % de visiteurs étrangers).

Le tourisme recouvre, d'après l'INSEE¹, « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité ». Les retombées économiques produites sont importantes pour l'économie française :

- La France est la 1^{re} destination dans le monde pour les touristes internationaux depuis plus de 30 ans.
- La consommation touristique intérieure en 2019 s'élève à 174,2 milliards d'euros en France soit 7,5 % du produit intérieur brut.
- En 2016, le chiffre d'affaires des activités touristiques a atteint 172 milliards d'euros, pour une valeur ajoutée estimée à 68 milliards d'euros. Ce secteur est constitué de plus de 300 000 entreprises en grande majorité dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration, qui emploient directement près de 1,1 million de salariés.

En 2019, le littoral demeure une destination touristique attractive. Le tourisme littoral recouvre ici les activités pratiquées par toute personne séjournant dans une commune littorale, les activités réalisées lors de son voyage pour s'y rendre ou en revenir, ainsi que les activités menées en préparation du séjour. Un quart des nuitées est réalisé dans les communes littorales, et ce, majoritairement durant l'été. Le littoral est parmi tous les espaces touristiques français (montagne, rural, urbain), la destination dont la distance à parcourir pour y séjourner est la plus élevée, avec pour corollaire des séjours plus longs.

Les communes du littoral métropolitain concentrent 38 % de l'offre d'hébergement touristique au niveau national, soit une capacité d'accueil supérieure à 8 millions de visiteurs en 2019. Les résidences secondaires en représentent les 4/5^e avec 6,6 millions de lits². Les autres formes d'hébergements les plus répandues sont les campings – 0,97 million de lits – et les hôtels – 0,24 million de lits.

Le tourisme littoral produit les plus importantes retombées économiques marchandes parmi l'ensemble des activités définissant l'économie maritime.

Au niveau national, plus du quart de la dépense touristique en 2019 dépend de l'attractivité des communes littorales de France métropolitaine, soit un montant compris entre 27 et 40 milliards d'euros, selon la méthode d'estimation mobilisée. Ces dépenses – réalisées avant, pendant ou après séjour (et visite) sur le littoral – créent entre 169 000 et 274 000 emplois (EQTP) sur la totalité du bord de mer métropolitain.

La navigation de plaisance est une pratique de loisir ou sportive qui se réalise avec un véhicule nautique. Elle regroupe plusieurs types de pratiques : la navigation en mer ou en eaux douces, mais également la plaisance professionnelle dans un contexte de développement de nouvelles activités en mer et sur le littoral. La filière nautique française est composée d'un éventail de secteurs interdépendants allant de la vente et la location de navires et d'équipements spécialisés à l'offre de services connexes, tels que l'assurance et le convoyage.

Avec 4 millions de plaisanciers réguliers répertoriés en 2020-2021, le territoire national compte plus de 400 ports de plaisance pour 190 000 places de port environ et près de 40 ports à sec avec plus de 11 000 places³. Fin août 2021, plus de 1 million de navires sont immatriculés en métropole, 4,5 % de plus qu'en 2016⁴. A contrario, les chiffres relatifs aux permis délivrés augmentent plus ou moins sensiblement.

Les activités de sports et de loisirs nautiques en mer, qui se pratiquent depuis l'estran (zone couverte et découverte par les marées) jusqu'à la haute mer, sont extrêmement diversifiées. Elles regroupent aussi bien les activités de surface telles que la planche à voile, le kitesurf, le motonautisme ou le ski nautique, que la plongée sous-marine ou encore le char à voile.

Elles peuvent être pratiquées dans le cadre d'un club ou librement, sans appartenance particulière à une structure organisée. Ainsi, les données des fédérations sportives, qui regroupent les licenciés et les pratiquants occasionnels (dans le cadre des fédérations), n'apportent qu'un éclairage partiel sur la pratique des activités nautiques.

En 2020, les deux fédérations comprenant le plus de licenciés sont la voile et les sports sous-marins avec respectivement 217 887 et 133 054 licenciés. Pour autant, c'est la fédération de surf qui présente le plus de pratiquants occasionnels. Ces chiffres ont chuté par rapport à 2019 de près de 27 % en moyenne pour toutes les fédérations des sports nautiques considérées.

¹ Source : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1094>

² Source : Données INSEE, 2022

³ Service des données et études statistiques, Ministères Énergie, Écologie et Territoires, 2021

⁴ Ministère des Sports et des jeux olympiques et paralympiques, 2021

1.2 Sur la façade Sud Atlantique

Long de 970 km et comprenant 4 grandes îles, le littoral de Nouvelle-Aquitaine se distingue par la qualité de ses paysages et du cadre de vie qu'il offre. Considéré dans l'enveloppe géographique des intercommunalités littorales de Nouvelle-Aquitaine, il regroupe plus d'un million d'habitants. C'est un territoire globalement en développement continu sur les plans démographique et économique.

Espace fragile, fortement attractif et moteur de l'économie régionale, le littoral voit se déployer des politiques d'aménagement et de gestion spécifiques. Le tourisme occupe par ailleurs une place majeure dans le développement, l'économie et l'organisation des territoires littoraux de Nouvelle-Aquitaine.

À l'échelle du littoral régional, le développement touristique s'est particulièrement appuyé sur l'hôtellerie de plein air, les hébergements à vocation sociale ou encore les résidences de tourisme.

Le littoral et les habitats qui le composent (ouverture océanique, massif forestier, îles, marais...), proposent également une offre importante et variée de pratiques en extérieur qu'il convient de valoriser tout en maintenant la protection de ces espaces.

Retombées économiques du tourisme littoral en Nouvelle Aquitaine

Localement, les dépenses touristiques effectuées par les visiteurs français et étrangers durant leur séjour dans les communes littorales de la façade SA ont produit une valeur ajoutée de 1,9 milliard d'euros et créé environ 25 000 EQTP localement en 2019. La fréquentation de cette façade contribue à 19-20 % de l'activité économique produite sur l'ensemble des lieux de séjour littoraux métropolitains (tableau).

Cette façade maritime est le troisième espace littoral le plus touristique. Les dépenses touristiques, la VA et l'emploi y ont augmenté plus rapidement, entre 2012 et 2022, que sur l'ensemble du littoral métropolitain.

Évolution des retombées économiques locales liées à la fréquentation touristique des communes littorales de la façade SA (2012-2019)

	Lieux de séjour de la façade SA (Nouvelle-Aquitaine)		Ensemble du littoral métropolitain	
	2019	TVAM 2012-2019	2019	TVAM 2012-2019
Dépenses touristiques (milliards d'euros)	4,1	4,5 %	21,0	3,0 %
Valeur ajoutée (milliards d'euros)	1,9	4,5 %	9,9	3,0 %
Emplois (milliers de postes) ^{(1) (2)}	33 338	2,3%	162 185	0,8%
Emplois (milliers d'EQTP) ⁽²⁾	25 249	2,8%	122 885	1,3%

(1) Moyenne annuelle.

(2) Effectifs salariés et non salariés, secteurs publics et privés.

Champ : dépenses des touristes fra. et étr., tous motifs, tous types d'hébergement, communes litt.

Méthode : méthode AES/BECCO

Le nombre de nuitées dans les communes littorales de la façade de la Nouvelle Aquitaine équivaut à 69 millions de nuitées en 2019 (19 % du littoral métropolitain), avec une croissance de 2 % entre 2019 et 2022 selon l'INSEE. Le littoral concentre trois quarts des nuitées passées en Nouvelle-Aquitaine en 2022. Les proportions de visiteurs français et étrangers y sont proches de la moyenne nationale littorale. La fréquentation des touristes étrangers progresse depuis 2012.

Évolution de la fréquentation touristique des communes littorales de la façade SA (2012-2019)

	Situation en 2019		TVAM 2012-2019 (en %)	
	Façade Sud Atlantique	Ensemble du littoral métropolitain	Façade Sud Atlantique	Ensemble du littoral métropolitain
Nb total de nuitées (en millions)	68,4	360,5	0,6 %	-0,7 %
Dont touristes français (en %)	66 %	63 %	-0,7 %	-1,8 %
Dont touristes étrangers (en %)	34 %	37 %	3,4 %	1,6 %

Champ : touristes fra. et étr., tous motifs, tous types d'hébergement, communes litt.

Sources : calculs sur la base du SDT et de l'EVE.

1.2.1 Offre d'hébergements touristiques

La capacité d'accueil touristique de cette façade correspond à 17 % de l'offre totale d'hébergement de France métropolitaine en bord de mer. Il s'agit pour l'essentiel de résidences secondaires. De manière générale sur le littoral, leurs propriétaires appartiennent plus souvent, en comparaison de l'ensemble des détenteurs de résidences secondaires en France métropolitaine, à des ménages âgés et, dans une moindre mesure, aisés. Ces résidences sont occupées en moyenne plus de 13 semaines par an par leurs propriétaires (ou leurs proches) ou par des locataires⁵. Entre 2012 et 2022, le nombre de lits des hôtels et des campings sur la façade sud atlantique a augmenté plus rapidement que sur l'ensemble du littoral métropolitain.

Évolution de l'offre d'hébergement touristique des communes littorales de la façade SA (Sud atlantique) (2012-2019)

	Situation en 2019		TVAM 2012-2019 (en %)
	Façade SA	Façade SA	Ensemble du littoral métropolitain
Nombre de lits dans des hôtels (en %)	2 %	2,8 %	1,5 %
Nombre de lits dans des campings (en %)	18 %	0,7 %	0,2 %
Nombre de lits en AHCT ⁽¹⁾ (en %)	6 %	–	–
Nombre de lits en résidences secondaires (en %) ⁽²⁾	74 %	1,2 %	1,3 %
Nombre total de lits (en %)	100 %	–	–

(1) AHCT : Autres hébergements collectifs touristiques (villages vacances, résidences de tourisme, auberges de jeunesse - centre sportif).

(2) À l'exception des données portant sur les résidences secondaires, disponibles seulement pour 2013 et 2018.

Source : sur la base des données de l'INSEE (2022).

2. Les interactions du tourisme et des loisirs nautiques avec le milieu marin et les autres usages de la mer

2.1 Avec le milieu marin

En France métropolitaine, la pression anthropique exercée par le tourisme dans les communes littorales est de 5 à 6 fois supérieure⁶ à celle observée pour l'ensemble de la France.

Elle est globalement similaire sur la façade SA à celle de la totalité du littoral métropolitain, mais représente entre 18 et 24 %⁷ de l'ensemble des pressions anthropiques exercées sur cet espace si l'on considère l'ensemble de la population présente.

Du point de vue environnemental, pour la mer côtière, cette pression touristique contribue notamment à exacerber, dans des proportions difficiles à évaluer et très variables localement selon les pratiques touristiques prédominantes, les problématiques suivantes :

- l'artificialisation et la modification des paysages qui en résulte ;
- la dégradation de la biodiversité ;
- la prolifération des déchets ;
- l'introduction d'organismes pathogènes microbiens ;
- l'introduction de contaminants (par exemple, la crème solaire).

À ces effets locaux, qui se manifestent sur les lieux de séjours, s'ajoutent également des problématiques liées aux mobilités touristiques, pollutions sonores et atmosphériques, d'ampleur fortement variable en fonction de l'origine des touristes et de leur répartition modale, et dont les impacts sur le milieu marin se manifestent indirectement et de façon différée. Les usagers des plages peuvent également déranger l'avifaune.

⁵ Environ 20 % des propriétaires en France métropolitaine déclarent mettre leur résidence secondaire en location. 39 % de ces locations concernent des résidences secondaires situées sur le littoral (Crouette et al., 2019). Cette pratique locative rentre dans le champ des locations de particulier à particulier (locations PaP).

⁶ Source : calculs des auteurs sur la base du Suivi de la demande touristique (SDT), de l'Enquête sur les visiteurs étrangers (EVE) et des Recensements 2013 et 2019 (INSEE, 2022).

⁷ Source : calculs sur la base du Suivi de la demande touristique (SDT), de l'Enquête sur les visiteurs étrangers (EVE) et des Recensements 2013 et 2019 (INSEE, 2022).

L'intention de séjourner sur le littoral est (pour partie) liée à la présence d'aménités environnementales comme en témoignent les activités les plus pratiquées par les visiteurs français sur le littoral : promenade, baignade, plage, randonnée pédestre. Ces activités touristiques, notamment la baignade, et les destinations touristiques où elles se pratiquent, sont, en raison de leur nature, particulièrement dépendantes de la qualité du milieu marin.

Si les usagers des plages peuvent représenter une source de pression, ils subissent aussi la dégradation de l'état des plages et des eaux de baignade en raison notamment de la mauvaise qualité sanitaire des eaux côtières, des proliférations algales nuisibles, de la présence des déchets sur le rivage, et de l'érosion des plages.

2.2 Avec d'autres activités

Les activités touristiques, par leur consommation d'espace, concurrencent certaines activités traditionnelles, notamment primaires, qui requièrent une implantation littorale (l'aquaculture, et dans une moindre mesure, la pêche). Les destinations touristiques connaissent également une forte attractivité résidentielle, par l'intermédiaire des résidences secondaires. Le foncier étant rare sur les littoraux, des difficultés d'accès au logement surviennent pour les actifs les plus jeunes et/ou aux revenus modestes (primo-accédants, travailleurs saisonniers...). Le développement des logements touristiques (type AirB&B) a des conséquences sur le logement des saisonniers sur tout le littoral et peut mettre en péril certaines activités.

Par ailleurs, l'activité touristique peut générer des problèmes de mobilités (congestion routière, stationnement sauvage...), augmenter les risques (incendies...), saturation des équipements et services (assainissement, santé, déchets...). La gestion de la fréquentation touristique et de ses impacts est donc un enjeu majeur dans tous les compartiments des politiques publiques.

Dans un contexte de fortes sollicitations résidentielles, récréatives et touristiques, de mutations globales de la société, d'accentuation des enjeux climatiques et environnementaux, le réaménagement et l'adaptation des territoires littoraux pour répondre aux besoins des habitants et des touristes est un impératif pour tendre vers plus de résilience.

3. Perspectives pour le tourisme et grands facteurs d'évolution

3.1 Évolutions de l'activité

La crise sanitaire (2020, 2021) a considérablement impacté le tourisme littoral. À l'échelle nationale, elle s'est traduite par une baisse temporaire sans précédent de la fréquentation touristique dans les communes littorales (-29 % par rapport à 2019) qui a entraîné une forte contraction conjoncturelle de l'activité économique liée au tourisme. Les pratiques touristiques ont aussi considérablement évolué durant cette période, par exemple les touristes français ont privilégié davantage les destinations de proximité, chez des proches ou en résidences secondaires.

Le littoral devrait rester la destination phare des touristes français et étrangers comme en témoigne le retour à une situation normale depuis 2022, aussi le défi n'est pas à l'augmentation des capacités d'accueil mais à une adaptation de l'offre pour aller vers une meilleure durabilité.

Un enjeu commun à l'ensemble des activités maritimes et littorales, est la disponibilité des "accès à terre" qui peut entraîner des conflits d'usages, ou être générateur de nuisances néfastes à d'autres activités. En conséquence, la prise en considération de la répartition des activités de plaisance, de loisir et de tourisme dans l'espace, mais aussi dans le temps doit permettre de régler des potentiels conflits, en partageant la culture de la planification.

La crise COVID-19 a révélé les nombreuses interconnexions entre les acteurs intervenant dans cette filière du tourisme littoral et maritime. En effet, les Français ont (re)découvert leur pays et ses richesses. Dans cette perspective, le plan de reconquête et de transformation du tourisme (PRTT) (baptisé "Destination France") a été co-construit avec les acteurs du secteur (professionnels, élus, institutionnels) sur la base notamment des travaux du Comité de filière tourisme (CFT), de cinq consultations territoriales, et après une consultation sur le tourisme durable lancée en 2021 auprès de 50 000 participants en France et à l'international.

Il en ressort un plébiscite en faveur de la préservation de la biodiversité, du développement des transports durables ou encore de la nécessité de rééquilibrer l'activité touristique sur le territoire. Diverses mesures de ce PRTT concernent les activités de loisirs, de plaisance ou de tourisme littoral, avec notamment des actions sur

le sentier du littoral (programme France vue sur mer), sur la réduction de l’empreinte écologique du secteur, le développement d’itinéraires cyclables aménagés sur le littoral ("eurovélos" et "véloroutes nationales") ou encore l'adoption d'un tableau de bord du tourisme durable.

Le PRRT porte aussi une ambition de modernisation et de verdissement des ports de plaisance et des bases nautiques pour la promotion d'un tourisme 4 saisons, le développement de nouveaux services, la transition écologique et la résilience au changement climatique. En ce sens, les enjeux portent également sur le développement d'une filière nautique et de plaisance, de loisir et sportive peu impactante sur les habitats et les espèces des milieux littoraux et marins, intégrant les enjeux de biodiversité tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

L'autre enjeu stratégique de transformation concerne le numérique qui est à l'origine, à la fois, de nouveaux produits touristiques innovants et d'une meilleure compétitivité pour les entreprises du secteur.

Pour faire face à une demande en constante augmentation, la gestion organisationnelle et dynamique des places est une préoccupation permanente des gestionnaires de ports et de zone de mouillage et équipements légers pour rationaliser au plus juste l'espace maritime. C'est aussi un enjeu économique et environnemental pour les communes littorales qui doivent repenser le modèle économique de leur gestion pour conserver leur image de marque et de promotion touristique.

Le tourisme est un secteur d'activité en pleine mutation avec de nouvelles demandes de la part des clientèles : proximité, préservation de l'environnement, produits issus de circuits courts, activités de plein air, visite de sites naturels, hébergements avec écolabel, etc.

La demande d'activités de pleine nature génère notamment un attrait grandissant pour les espaces naturels et une fréquentation de plus en plus importante de ces espaces fragiles. Pour répondre au besoin d'intervention des gestionnaires sur les espaces naturels fréquentés, afin d'assurer leur préservation en améliorant et rationalisant l'accueil du public, l'État et collectivités au sein du GIP Littoral ont engagé en Nouvelle-Aquitaine une réflexion sur l'opportunité de maintenir ou de proposer l'ouverture de ces espaces au public et, le cas échéant, sur l'encadrement de leur fréquentation.

3.2 Recherche et connaissance

Le GIP Littoral prévoit de commencer un travail sur l'identification des usages de loisirs et sportifs de pleine nature et de leurs impacts sur les milieux. L'une des premières missions consiste à prendre connaissance des acteurs d'ores et déjà mobilisés sur cette thématique, avant de pouvoir proposer le renforcement de leur mise en réseau. Le GIP Littoral prévoit de concentrer sa réflexion sur le domaine terrestre et littoral, en étudiant les pratiques telles que la randonnée, le trail, le vélo, les sports de glisse et nautiques sur le bord de mer, les cours d'eau et les étangs, les sports motorisés sur la plage, dans les dunes et en forêt, etc. Il s'agira d'identifier l'évolution de ces pratiques et de leurs impacts, qu'elles soient pratiquées de manière individuelle ou lors d'évènements collectifs. L'émergence de nouvelles pratiques (fatbike, foil...) et de nouveaux usages (utilisation d'objets connectés, traces GPS...) fera l'objet d'une attention particulière afin d'estimer au mieux leurs impacts et les potentiels conflits d'usages associés.

Pour en savoir plus:

Toutes les sources statistiques utilisées pour élaborer cette fiche sont produites annuellement par (ou pour) des organismes publics et sont d'accès libre, de manière à garantir la reproductibilité de ces évaluations, dans le temps et à différentes échelles territoriales.

Sources mobilisées : Suivi de la demande touristique (SDT : Atout France, 2014 ; DGE, 2013 ; Kantar, 2020, 2021, 2022), Enquête sur les visiteurs étrangers (EVE : OCDE, 2023 ; OMT, 2023), dépenses touristiques des visiteurs français et étrangers (Eurostat, 2023), statistiques sur l'emploi (INSEE, 2022 ; ACOSS, 2022), Comptes nationaux (INSEE, 2023), Dépense touristique intérieure (CTI : INSEE, 2022), fréquentation touristique des hébergements marchands (INSEE, 2023), capacités d'hébergement touristique (INSEE, 2023), données des recensements de la population (RP : INSEE, 2022).

NOTES



